

Article 22 du Règlement

● (1405)

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS—LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, les exportations canadiennes de marchandises ont enregistré un niveau record de 10,9 milliards de dollars en octobre en chiffres désaisonnalisés. Il s'agit d'une hausse de 2,1 p. 100 par rapport à septembre et d'une troisième augmentation mensuelle consécutive.

Pour les dix premiers mois de 1985, les exportations se sont élevées à 100,1 milliards de dollars, soit une croissance de 7,6 milliards par rapport à la même période en 1984.

Les importations canadiennes ont diminué de 2 p. 100 en octobre pour s'établir à 8,7 milliards de dollars en chiffres désaisonnalisés. C'est presque le même niveau que celui enregistré chaque mois depuis juillet dernier et la cinquième baisse mensuelle observée l'année dernière.

Monsieur le Président, c'est avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, que le solde de la balance commerciale canadienne a été le plus élevé, soit 18,1 milliards de dollars pour les dix premiers mois de 1985. Il s'agit d'une augmentation de presque deux milliards de dollars comparativement à la même période en 1984.

Ces chiffres démontrent clairement l'efficacité des politiques de notre gouvernement et confirment que les Canadiens sont en mesure de faire une dure concurrence à notre premier partenaire commercial. En votant massivement pour un nouveau gouvernement en septembre 1984, la population a déclaré qu'elle en avait assez des politiques libérales d'antan qui étouffaient l'esprit d'entrepreneuriat . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable députée, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

L'INDUSTRIE

LA VENTE DE LA RAFFINERIE GULF—LES CONSÉQUENCES POUR L'EST DE MONTRÉAL

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, durant la période des Fêtes, les Québécois et Québécoises se sont fait passer «un sapin». Ils se sont fait royalement rouler par ces députés conservateurs, ces ministres conservateurs et par le premier ministre.

En effet, le 27 décembre, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Stevens) venait à Montréal pour annoncer aux Québécois et aux Québécoises que son parti, son gouvernement, avait accepté d'autoriser une compagnie étrangère à acheter les installations de la raffinerie Gulf afin de la fermer et de créer 450 chômeurs de plus et d'éliminer la concurrence, alors que le même gouvernement avait le choix de refuser la transaction et de permettre d'agir à une compagnie québécoise et canadienne, Gaz Métropolitain, qui elle voulait acheter la raffinerie pour maintenir les emplois ainsi que la concurrence au niveau des consommateurs québécois.

Monsieur le Président, je pense qu'on doit féliciter le gouvernement Bourassa qui, lorsqu'il a vu l'inaction et l'incompétence de ce gouvernement conservateur, a décidé de prendre la relève et, avec le ministre de l'Énergie du Québec, tente présentement de trouver une solution avec la compagnie Ultramar afin que

les emplois dans l'est de Montréal soient sauvés et aussi pour protéger les consommateurs québécois.

J'ose espérer que les députés conservateurs du Québec et les ministres en particulier se réveillent et arrêtent d'être insultés et humiliés par leurs collègues de l'Ontario et des autres provinces et sauvent les intérêts des Québécois et des Québécoises.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA SITUATION DES AGRICULTEURS MENACÉS DE SAISIE PAR LES BANQUES

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, aucun agriculteur canadien ne devrait être dépossédé de sa terre à cause de conditions économiques qui ne dépendent pas de lui. Pourtant, depuis trois ans, plus de 1,400 familles ont perdu leur exploitation. C'est une tragédie pour le Canada et une dure épreuve pour les personnes en cause. A l'heure actuelle, 1,700 exploitations familiales sont menacées de saisie par les banques.

En 1979, comme les récoltes étaient bonnes et les prix raisonnables, des exploitants ambitieux ont emprunté pour prendre de l'expansion et accroître leur productivité. Confrontés par la suite à de mauvaises récoltes et à la chute des prix, les emprunteurs ne purent payer les intérêts et encore moins rembourser le principal. Il faut prendre des mesures pour protéger ces agriculteurs qui n'ont aucune emprise ni sur les prix ni sur les conditions atmosphériques. On pourrait imposer par exemple un moratoire.

La Société du crédit agricole a conçu un plan encore meilleur. Elle propose de créer une société pour racheter les exploitations en difficultés, lesquelles seraient louées à l'exploitant. Celui-ci toucherait 20 p. 100 du prix de vente sous forme d'actions ordinaires, acquérant ainsi une participation; si les conditions s'améliorent, l'exploitant pourrait racheter sa terre. Ce plan n'affecterait pas le crédit des autres agriculteurs; il s'agit d'une solution de type capitaliste qui vise à garder sur la terre les bons agriculteurs. Je félicite la Société et le ministre de l'Agriculture (M. Wise) d'avoir songé à cette solution et les invite à l'appliquer le plus vite possible. Le Canada a besoin de ces agriculteurs.

* * *

● (1410)

L'ÉCONOMIE

LA CONFÉRENCE «DIALOGUE 86»—L'ABSENCE DU GOUVERNEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, en mars 1985, le gouvernement fédéral a organisé une conférence économique à laquelle étaient invités des représentants des milieux d'affaires, des syndicats, des organismes bénévoles et des différents paliers de gouvernement. Considérant que cette conférence avait été une bonne tribune pour engager le dialogue entre tous les participants, le Congrès du travail du Canada a voulu poursuivre le débat. Il a donc mis sur pied Dialogue 86 en lançant des invitations aux groupes qui avaient participé à cette première conférence.